

*PROPOSITIONS
BUDGÉTAIRES
2025*



Les consultations budgétaires

Ce document présente les principales orientations budgétaires du conseil municipal de Petit-Saguenay pour l'année 2025. Il est rendu disponible à la population locale pour qu'elle puisse s'exprimer sur le budget avant que celui-ci soit adopté. Nous vous invitons donc à le consulter avant de fournir vos commentaires.

La distribution de ce document à la population s'inscrit dans la volonté de démocratie participative et de transparence du conseil municipal. Nous espérons que vous y verrez une occasion de participer à la vie démocratique de Petit-Saguenay et que vous vous sentirez entendus.

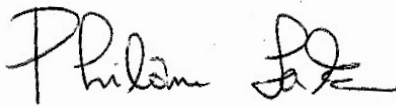
Les Saguenoises et les Saguenois pourront se prononcer sur ces propositions budgétaires de trois façons différentes :

1) Dans le cadre d'une assemblée publique, qui se tiendra le mardi 10 décembre 2024, à 19h00 à l'Hôtel-de-Ville

2) En remplissant le questionnaire à la fin de ce document et en le remettant à la réception de l'Hôtel-de-Ville

3) En remplissant le même questionnaire, cette fois en ligne au petit-saguenay.com/vivre/affaires-municipales/budget

Les différents commentaires formulés seront ensuite présentés au conseil municipal avant l'adoption du budget lors d'une séance spéciale du conseil municipal qui aura lieu le lundi 16 décembre 2024, à 18h30.



Philôme La France
Maire de Petit-Saguenay

Les grandes priorités du conseil municipal

1) L'habitation

La première priorité du conseil demeure l'augmentation de l'offre en habitation sur son territoire, que ce soit pour du logement, des résidences ou de la villégiature. Bien que le marché immobilier local se soit un peu calmé à cause de la hausse des taux d'intérêts, un cycle de croissance devrait normalement pointer à l'horizon à court ou à moyen terme.

Avec le dépôt du nouveau rôle d'évaluation, nous pouvons déjà mesurer l'impact du projet de développement de villégiature de Solifor, qui a permis de tirer 30 000 \$ de nouveaux revenus de taxation avec l'augmentation de la valeur des terrains lotis dans le secteur. Toutes les nouvelles habitations qui s'y construiront dans les prochaines années seront autant d'argent neuf pour la municipalité.

Le projet d'acquisition des lots de Jean-Yves Côté est toujours sur les rails. Après la réalisation des études géotechniques en 2024, le processus de modification des règlements d'urbanisme est enclenché et des discussions sont en cours avec des promoteurs pour faire atterrir les projets. Il n'y aura certainement pas de construction en 2025, mais il y a bon espoir qu'une première pelletée de terre puisse être faite en 2026. Le projet prévoit la construction d'un éco-quartier sur la rue Eugène-Morin qui intègre des logements abordables, ainsi qu'un mini village alpin dans la vieille côte.

2) Les aménagements urbains

Les aménagements réalisés au cœur du village en 2023 et 2024 ont véritablement transformé le visage de Petit-Saguenay. Dans le même esprit, la municipalité devrait débuter en 2025 les études pour la prochaine phase d'aménagement, qui concernera la rue

Dumas jusqu'à la rue de la Coopération, ainsi qu'une section de la rue du Pré, la rue de la Coopération elle-même et la rue du Collège. L'objectif demeurera d'améliorer le transport actif dans le secteur, de sécuriser les intersections, mais également de faire la réfection des infrastructures routières et souterraines. Ce projet, qui pourrait voir le jour d'ici 4-5 ans, fera l'objet de plusieurs phases de consultations.

Le projet de verdissement des espaces publics devrait également se poursuivre en 2025, selon le financement obtenu. Un projet de plantation d'arbres, arbustes et fleurs sur le terrain environnant le terrain de balle est en préparation, ainsi qu'un projet de verdissement des environnements de l'école primaire.

Finalement, pour compléter les travaux effectués sur la promenade Mathilde-Tremblay, un mandat a été accordé à l'Atelier de Fer pour faire la réfection du muret de béton qui borde la rivière, avec l'ajout d'un garde-corps en fer forgé. L'installation sera complétée au printemps 2025 et est déjà financée.

3) Les routes

La municipalité a beaucoup investi dans les dernières années pour améliorer les routes rurales à sa charge, notamment le chemin des Chutes, le chemin Saint-Louis, le chemin des Gaudreault, le chemin des Gaudreault et le chemin Saint-Étienne.

Encore cette année, une demande a été déposée au Ministère des Transports pour la réfection de la rue Eugène-Morin dans le périmètre urbain. Une autre demande est en cours d'analyse au Ministère de l'Environnement pour faire la réfection du talus propice aux glissements de terrain toujours sur la rue Eugène-Morin. Si l'étude est concluante, ce tronçon pourrait être

complètement reconstruit pour éviter toute coupure de chemin dans le futur.

Avec les crédits disponibles pour l'entretien des routes dans le budget 2025, la municipalité concentrera ses efforts sur l'amélioration des rues dans le village qui, contrairement à la plupart des routes sur lesquelles la municipalité a effectué des investissements dans les dernières années, ne sont malheureusement admissibles à aucune subvention gouvernementale. L'objectif est de compléter la réfection de l'ensemble des rues du village au cours des 10 prochaines années. Une petite portion du budget sera également réservée à l'entretien des routes rurales, notamment pour du rechargement dans les sections dégradées.

4) Le soutien aux entreprises

La municipalité demeurera active dans le soutien aux entreprises du territoire en 2025. Compte tenu de la période plus difficile au niveau économique, le programme d'aide aux entreprises sera réformé pour mettre davantage l'accent sur la consolidation des entreprises existantes plutôt que sur le démarrage de nouvelles entreprises.

Plusieurs actions seront également déployées pour soutenir le développement de l'industrie touristique, notamment au niveau du marketing territorial. Un projet de réfection du sentier du Cap à Don Jean, qui permettrait d'en faire l'un des plus beaux sentiers de la région, avec 15 points de vue spectaculaires, sera également déposé dans divers programmes de subvention.

Une attention particulière sera également apportée à la situation à l'Association de la rivière Petit-

Saguenay, qui subit les contre-coups de la chute des montaisons de saumon. La municipalité appuiera de façon soutenue les efforts de diversification en cours, ainsi que la commercialisation en ligne. Du soutien sera également apporté au Village-Vacances Petit-Saguenay dans sa recherche de financement pour son alimentation en eau potable et en électricité.

5) Les services aux citoyens

Les aménagements dans le sous-sol de l'église effectués dans les dernières années en collaboration avec la communauté chrétienne de Saint-François-d'Assise bénéficient à la vie communautaire et apportent de nouveaux revenus pour le fonctionnement de notre église. Les projets devraient s'y poursuivre en 2025 avec l'aménagement d'un gym et l'ajout d'équipements pour permettre à la bibliothèque d'ouvrir en libre-service.

Le projet de skate park, qui a obtenu du financement du gouvernement du Québec en 2024, devrait pour sa part être réalisé l'an prochain. L'emplacement prévu est le terrain situé sur la rue Eugène-Morin, en face du Parc de la Croix. Cette infrastructure bénéficiera grandement aux adolescents qui manquent cruellement d'activités de loisirs. La question de la réduction des nuisances sonores sera au cœur du projet.

Finalement, des travaux de réparation seront effectués à la rampe de mise à l'eau au quai. Nous espérons également qu'il sera possible de remettre à l'eau les pontons qui ont été enlevés il y a 2 ans. Comme il y a un litige avec l'entreprise qui a « réparé » sans succès nos pontons, il est difficile de prédire quelle sera la solution déployée à ce point-ci, mais il n'est pas exclu que des pontons neufs soient installés.

Le contexte socio-économique

L'inflation se réduit au Québec, mais la croissance économique est toujours faible, ce qui pose de sérieux enjeux budgétaires, tant pour les contribuables que pour les entreprises et la municipalité elle-même.

Les nouvelles ne sont pas très bonnes dans les secteurs économiques où nos entreprises locales sont actives. La crise forestière perdure, le coût des intrants en agriculture est au plus haut, les montaisons de saumon dans la rivière sont à un niveau historiquement bas et le tourisme au Bas-Saguenay est moribond. Nos entreprises continuent cependant de s'en tirer de peine et de misères, ce qui est tout à leur honneur dans le contexte.

Il faut souligner le dynamisme au niveau entrepreneurial dans la municipalité en 2024, avec la création de quatre entreprises : l'Écurie Canadel, qui se spécialise en élevage de chevaux; Canna-Sag, qui produira très prochainement de la marijuana à des fins médicales et récréatives; la Bergerie Saint-Antoine, qui fait l'élevage de brebis, et; et un nouvel artisan joaillier, Émile Gilbert. Deux entreprises ont également changé de main, soit Transport Bouchard qui est passé à des intérêts Saint-Siméoniens et l'Auberge du Jardin qui a été acquis par une jeune entrepreneur et son père qui désirent en faire une destination pour les amateurs de plein air.

Plusieurs projets portés par des entreprises et des organismes du territoire ont également été appuyés par des programmes de subvention. C'est le cas du Centre de ski de fond la Vallée blanche qui débutera ses activités cet hiver à la Grosse Île. C'est aussi le cas de l'Auberge du Jardin, qui organisera au début du mois de février un nouveau festival de ski de montagne,

le P'tit Fest. Ce nouvel événement est le fruit d'une collaboration avec la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) et Kimfu, une agence de communication. La FQME inaugurera d'ailleurs de nouvelles pistes sur les Sommets du Fjord cet hiver.

Les services à la population demeurent pour leur part de bonne qualité, ce qui nous permet de compter sur un tissu social important. L'annonce de la fermeture de la résidence pour personnes âgées de L'Anse-Saint-Jean nous rappelle cependant que nos acquis sont constamment menacés et qu'il faut se mobiliser pour les préserver.

Bien que la pénurie de main d'œuvre s'atténue légèrement au nouveau global, nous voyons maintenant un nouveau phénomène à Petit-Saguenay avec l'arrivée de travailleurs étrangers. Si cette tendance devait se confirmer au cours des prochaines années, des efforts devront être déployés pour améliorer l'offre de logement.

Le manque de logements demeure en effet un enjeu, malgré que plusieurs citoyens offrent maintenant des chambres à louer pour les travailleurs saisonniers et les nouveaux arrivants. Les HLM, qui demeurent à un niveau d'occupation acceptables, accueillent régulièrement des résidents qui ne sont pas admissibles aux critères de ces logements subventionnés, grâce à l'action politique de la municipalité.

Du côté de la vie communautaire, l'OTJ de Petit-Saguenay continue pour sa part de jouer un rôle très actif. Le dynamisme est palpable, avec un nombre impressionnant d'activités de loisirs et culturelles qui s'ajoutent à l'offre en sport. Le festival Virage sera d'ailleurs de retour en 2025.

Le contexte budgétaire

L'évolution du budget de la municipalité de Petit-Saguenay dépend de beaucoup de facteurs externes : quotes-parts, transferts gouvernementaux, conjoncture économique, etc. La baisse des transferts et la hausse des quotes-parts avaient eu un impact très important sur le budget l'an dernier. Cette année, la situation est plus positive de ce côté, mais certaines dépenses incompressibles augmentent tout de même, ce qui crée un manque à gagner de près de 55 000 \$ au début de l'exercice budgétaire.

1) Hausse des quotes-parts de la MRC

La tendance haussière se poursuit du côté des quotes-parts imposées par la MRC du Fjord. Cette hausse s'explique en partie par l'ajout de deux nouveaux services, soit la sécurité informatique (+ 5 695 \$) et le génie civil (+ 1 935 \$). Mais la variation la plus importante se situe du côté de l'écocentre (+ 20 993 \$), qui est très populaire. Heureusement quelques baisses dans les autres quotes-parts viennent compenser ces hausses.

Résultat net : + 19 516 \$ de dépenses

2) Baisse de la quote-part de la Régie incendie

Pour la première fois de son histoire, la Régie incendie réduit son budget. La réduction du nombre d'interventions et la réorganisation administrative auront permis d'économiser des sommes importantes.

Résultat net : - 14 967 \$ de dépenses

3) Hausse des transferts

Le gouvernement du Québec transfère de la péréquation aux municipalités dont la richesse foncière est la plus basse. Après trois années de baisses importantes, la péréquation s'apprécie cette année (+ 20 685 \$). Le partage de la TVQ est également à la hausse (+ 21 460 \$). D'autres hausses mineures s'ajoutent également.

Résultat net : + 44 009 \$ de revenus

4) Autres variations des quotes-parts et des dépenses

La SQ a augmenté sa quote-part de 3 239 \$ et le transport adapté a diminué la sienne de 65 \$. Certaines dépenses sur lesquelles la municipalité n'a pas de contrôle grimperont l'an prochain, dont les assurances (+ 5 000 \$), la vérification comptable (+ 20 000 \$), le déneigement (+ 26 516 \$) et les frais de congrès (+ 5 000 \$).

Résultat net : + 59 820 \$ de dépenses

5) Hausse du service de la dette

Après une baisse en 2024, le service de la dette a remonté légèrement cette année.

Résultat net : + 1 946 \$ de dépenses

6) Hausse de la masse salariale

Le salaire des employés municipaux est encadré par la convention collective et est ajusté à l'inflation, soit une hausse de 2,9% en 2025. Cependant, l'embauche d'une horticultrice salariée en 2024 amène un coût supplémentaire d'environ 10 000 \$, quand on comptabilise les économies réalisées sur les honoraires professionnels versés dans les années précédentes.

Résultat net : + 31 211 \$ de dépenses

Propositions budgétaires

Les dépenses

Le budget 2025 prévoit six variations notables dans les dépenses compressibles, c'est-à-dire celles sur lesquelles le conseil municipal a un contrôle.

D'abord, il est prévu d'augmenter le budget de développement de 3 000 \$ pour passer à 53 000 \$. C'est une hausse nécessaire après deux années de coupures.

Ensuite, le conseil prévoit accorder une aide supplémentaire de 5 000 \$ à l'OTJ de Petit-Saguenay dans le cadre de son entente de gestion pour l'Aréna Roberto-Lavoie. Cette contribution n'a pas augmenté depuis 2 ans et elle est bien en deçà de l'inflation. Le conseil a demandé à l'OTJ d'augmenter ses efforts d'autofinancement.

Une hausse est prévue pour l'entretien des bâtiments. Le budget de 13 000 \$ pour l'ensemble des bâtiments de la municipalité est nettement insuffisant et il est prévu de majorer celui-ci de 3 000 \$. Normalement, la municipalité devrait investir environ 75 000 \$ par année pour entretenir ses bâtiments, mais la moyenne des dix dernières années est plutôt de 36 000 \$, en incluant les investissements réalisés avec des subventions. L'objectif du conseil est de combler ce déficit d'entretien des infrastructures sur plusieurs années pour respecter la capacité de payer des contribuables.

Afin d'assurer la survie de la résidence pour personnes âgées Les Aînés de L'Anse, une entente a été conclue avec L'Anse-Saint-Jean et Rivière-Éternité. Cette entente prévoit une aide financière temporaire de chacune des trois municipalités, au prorata de la population et de la richesse foncière. Une

provision de 3 500 \$ est prévue dans le budget 2025 à cet effet.

Il est également proposé d'augmenter les budgets prévus pour la voirie de 10 000 \$. Avec l'inflation élevée, si la municipalité veut poursuivre ses travaux d'amélioration des routes locales, elle doit absolument augmenter ses budgets.

La rémunération des conseillers et des conseillères serait pour sa part haussée au même rythme que celui des employés, soit de 3,5%, passant ainsi de 5 678 \$ à 5 879 \$ par année. Le salaire du maire serait haussé de façon importante, de 25 956 \$ à 34 985 \$ par année. Le maire pourrait ainsi bénéficier d'un salaire d'environ 21 \$/h en incluant la rémunération de la MRC ce qui demeure en deçà du salaire de tous les autres employés de la municipalité. Comme un poste de conseiller est vacant présentement, la hausse budgétaire serait de 4 368 \$ en 2025, mais une hausse plus importante sera à prévoir en 2026.

Une nouvelle méthode de comptabilisation des activités financières a un impact important sur la présentation du budget. Ainsi, une partie des investissements dans la voirie et en développement, soit une somme de 92 000 \$, n'est plus comptabilisée dans le budget d'opération, mais plutôt dans les activités financières. Également, une partie du budget de développement, soit 24 500 \$, est financée par l'affectation des surplus accumulés. Finalement, la portion de capital sur le service de la dette qui est remboursée par le gouvernement du Québec, soit une somme de 145 982 \$ n'est plus comptabilisée ni dans les dépenses ni dans les revenus.

Les dépenses diminueraient donc globalement de 26 308 \$ par rapport à 2024.

Les revenus

Afin d'assurer le financement de ses dépenses, la municipalité doit augmenter ses revenus de taxation pour balancer son budget. Heureusement, la construction de nouvelles résidences, les rénovations aux habitations et le lotissement de nombreux lots de villégiature permettent à la municipalité de tirer de nouveaux revenus qui atténuent la hausse de la charge fiscale moyenne.

Avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, qui fixe l'augmentation de la valeur des immeubles à environ 37% sur l'ensemble du territoire, la municipalité peut réduire son taux de taxation.

Taxe foncière

Le budget prévoit une baisse de la taxe foncière :

- De 1,67 \$ à 1,25 \$ du 100\$ d'évaluation pour le taux de base
- De 2,23 \$ à 1,75 \$ pour les immeubles non résidentiels
- De 2,92 \$ à 2,19 \$ pour les immeubles industriels
- De 3,22 \$ à 5,00 \$ pour les terrains vagues desservis

Le taux varié pour les immeubles de 6 logements et plus est aboli afin de respecter la loi qui a changé en 2024.

Taxes de service

Pour les immeubles résidentiels, la taxe d'eau et d'égout passerait de

505 \$ à 530 \$ afin de financer la hausse des coûts liés à l'opération de ces services. Les commerces eux seraient appelés à contribuer davantage, avec une hausse de la taxe d'eau et d'égout de 605 \$ à 750 \$. Depuis 7 ans, les coûts d'entretien des réseaux d'eau et d'égout sont entièrement assumés par les immeubles desservis.

Du côté des matières résiduelles, toutes les taxes demeureraient au même niveau, sauf la taxe de compostage, qui baisserait de 5 \$, tant pour les résidents que pour les saisonniers.

La taxe de fosses septiques serait quant à elle diminuée de 5 \$ pour celles qui sont vidées à chaque année, de 3 \$ pour celles qui sont vidées au 2 ans et de 2 \$ pour celles qui sont vidées aux 4 ans.

Finalement, une taxe spéciale de 95 \$ par année pendant dix ans sera imposée aux résidents du chemin du Lac-Alphée pour financer la contribution du milieu à la réfection de ce chemin multi-usage qui n'appartient pas à la municipalité et qui a été financée par un programme de la MRC du Fjord.

Charge fiscale moyenne

Avec ces modifications, la charge fiscale moyenne augmenterait d'environ 80 \$ par année, soit une hausse de 3,5% qui est un peu au-dessus de l'inflation, qui se situait à environ 3% sur une base annuelle au moment de faire le budget.

Variation de la valeur foncière

Afin de fixer le taux de taxation, la municipalité a dû tenir compte du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, qui fixe la nouvelle valeur des immeubles. L'exercice est délicat puisque l'augmentation de la valeur est déterminée en fonction des transactions qui se sont effectuées dans les dernières années et n'est donc pas uniforme sur l'ensemble du territoire.

Si le taux de taxation baissera pour s'ajuster à la nouvelle valeur, 40% des immeubles bénéficieront d'une baisse de leur charge fiscale et 60% subiront une hausse.

Les propriétaires qui profitent de la baisse la plus importantes sont la scierie, la Coop, le Village-Vacances, les fermes et certaines résidences de villégiature. Ceux qui subissent la hausse la plus importante sont les lots de l'Anse au cheval, les résidents du chemin des Îles et certaines résidences dans le village dont la valeur était déjà plus élevée que la moyenne.

Dans le périmètre urbain, les hausses de valeur varient généralement entre 46% et 53% selon les secteurs, sauf pour la rue du Collège (+98%), la rue de la Falaise et la rue du Pré (+62%) et la rue Dumas direction est à partir du pont et du côté de la montagne (+21%).

Pour les résidences à l'extérieur du périmètre urbain, la valeur varie de la façon suivante :

- Lac à Pépère +39%
- Cabanage +49%
- Rue Eugène-Morin (sans services) +31%
- Grosse Île et vieux chemin Saint-Louis +50%
- Lac Alphée +34%
- Chemin des Gagnon et Lac des Harvey +40%
- Entrée du Grand Fonds +68%

- Saint-Étienne +47%
- Chemin des Îles (secteur agricole) +152%
- Rivière des Petites Îles +16%
- Saint-Antoine +38%
- Ovilla-Lavoie +32%
- Saint-Marc (avec accès à la rivière) +59%
- Saint-Marc (sans accès à la rivière) +32%
- Camil-Lavoie +27%
- Lac-à-David (avec accès au lac) +63%
- Lac-à-David (sans accès au lac) +17%

L'augmentation de la valeur des lots est la suivante selon les secteurs :

- Cabanage +30%
- Grosse Île et entrée de Saint-Étienne jusqu'au Lac des Îles +25%
- Saint-Étienne, du Lac des Îles jusqu'au Lac à Fidelin +41%
- Saint-Étienne, du Lac à Fidelin jusqu'aux Îles +50%
- De la Coulée jusqu'à l'usine +14%
- Petit Bras et Saint-Marc +7%

Les deux plus grosses entreprises de la municipalité ont une hausse en-deçà de la moyenne. Le Village-Vacances voit sa valeur augmenter de 18%, alors que l'usine voit la sienne augmenter de 23%.

La hausse de la valeur des terrains lotis sur le chemin des Lavoie est pour sa part de 345% alors qu'elle est de 1162% à l'Anse au cheval ! En fait, le développement de l'Anse au cheval à lui seul apporte pour environ 30 000 \$ de nouveaux revenus de taxation en 2025 à la municipalité.

Le budget

Revenus	2024	2025	Variation
Taxes foncières	1 035 692 \$	1 124 949 \$	+9%
Tarifs sur les services	404 894 \$	414 122 \$	+2%
Total revenus de taxation	1 440 586 \$	1 539 071 \$	+7%
Compensations et terres publiques	170 752 \$	182 029 \$	+7%
Péréquation	90 277 \$	112 296 \$	+24%
Transferts activités d'investissement	189 317 \$	37 610 \$	-80%
Autres subventions gouvernementales	142 832 \$	163 607 \$	+15%
Total transferts gouvernementaux	593 178 \$	495 542 \$	-16%
Droits, permis, licences et amendes	24 500 \$	12 500 \$	-49%
Intérêts	5 500 \$	15 000 \$	+272%
Revenus divers	118 975 \$	95 652 \$	-20%
Total autres revenus	148 975 \$	123 152 \$	-17%
	2 184 073 \$	2 157 764 \$	-1%

Charges	2024	2025	Variation
Conseil municipal	67 938 \$	77 765 \$	+14%
Gestion financière et administrative	224 615 \$	248 442 \$	+11%
Greffe et autres dépenses	44 694 \$	58 061 \$	+30%
Total administration	337 247 \$	384 268 \$	+14%
Service incendie et sécurité civile	157 448 \$	142 771 \$	-9%
Services de police	47 222 \$	50 461 \$	+7%
Total sécurité publique	204 670 \$	193 232 \$	-6%
Voirie municipale	151 964 \$	111 044 \$	-27%
Déneigement	178 431 \$	205 778 \$	+14%
Affichage et éclairage des rues	13 000 \$	14 800 \$	=
Transport en commun	20 793 \$	20 728 \$	=
Total transport	364 188 \$	352 350 \$	-3%
Eau potable	58 433 \$	62 623 \$	+7%
Eaux usées	80 114 \$	81 731 \$	+2%
Matières résiduelles	172 272 \$	205 498 \$	+19%
Total hygiène du milieu	310 820 \$	349 853 \$	+13%
Urbanisme	43 757 \$	45 510 \$	+4%
Développement économique	200 537 \$	180 230 \$	-10%
Logement social	18 379 \$	10 634 \$	-42%
Total urbanisme et développement	262 674 \$	236 373 \$	-10%
Aréna Roberto-Lavoie	137 772 \$	143 588 \$	+4%
Parcs et terrain de jeux	54 832 \$	59 564 \$	+9%
Bureau d'information touristique	34 129 \$	37 200 \$	+9%
Bibliothèque, familles et journaux	23 579 \$	23 782 \$	+1%
Loisirs, culture et vie communautaire	248 640 \$	264 134 \$	+6%
Frais de financement	150 835 \$	140 637 \$	-7%
Affectation de fonds réservés	- \$	(24 500 \$)	
Investissements en voirie	- \$	60 000 \$	
Investissements en développement	- \$	32 000 \$	
Remboursement de capital	305 000 \$	165 418 \$	-46%
	2 184 073 \$	2 157 765 \$	-1%

Questions

- 1) À quel point êtes-vous d'accord avec les actions suivantes de la municipalité :

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Appuyer la réalisation d'un projet de mini village alpin sur la vieille côte	1	2	3	4	5
Appuyer la réalisation d'un projet d'écoquartier sur la rue Eugène-Morin	1	2	3	4	5
Travailler avec l'Office régional d'habitation pour construire une dizaine de logements abordables	1	2	3	4	5
Réaménager les intersections entre la rue Dumas et les rue Tremblay, du Collège et de la Coopération	1	2	3	4	5
Faire la réfection du muret de la promenade Mathilde-Tremblay et y ajoutant un garde-corps en fer forgé	1	2	3	4	5
Aménager le terrain autour du terrain de balle avec des arbres, arbustes et fleurs	1	2	3	4	5
Planter des arbres dans la cour d'école pour créer des zones d'ombre pour les enfants	1	2	3	4	5
Concentrer les prochains investissements routiers sur les rues du village	1	2	3	4	5
Réformer le programme d'aide aux entreprises pour soutenir davantage les entreprises existantes	1	2	3	4	5
Appuyer les efforts de diversification de l'Association de la rivière Petit-Saguenay	1	2	3	4	5
Appuyer les démarches pour améliorer l'alimentation en eau et en électricité au Village-Vacances	1	2	3	4	5
Réaménager le sentier du Cap à Don Jean pour en faire un sentier de longue randonnée de grand calibre	1	2	3	4	5
Aménager un gym et une bibliothèque libre-service dans le sous-sol de l'église	1	2	3	4	5
Réparer la rampe de mise à l'eau et les pontons au quai	1	2	3	4	5
Aménager un skate park en face du Parc de la Croix	1	2	3	4	5

2) À quel point êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes :

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Hausser les budgets de 10 000 \$ pour la voirie locale	1	2	3	4	5
Augmenter progressivement le budget d'entretien des bâtiments	1	2	3	4	5
Appuyer financièrement la résidence pour personnes âgées Les Aînés de L'Anse	1	2	3	4	5
Augmenter le budget de développement de 3 000 \$	1	2	3	4	5
Majorer le salaire du maire d'environ 9 000 \$ pour qu'il ait un salaire d'environ 21 \$ de l'heure	1	2	3	4	5
Hausser les tarifs d'eau de façon plus importante pour les entreprises que pour les résidents	1	2	3	4	5
Augmenter l'aide au fonctionnement de 5 000 \$ à l'OTJ de Petit-Saguenay	1	2	3	4	5

4) Avez-vous d'autres commentaires à formuler sur le budget 2025 de la municipalité de Petit-Saguenay?

Veillez remettre ce questionnaire rempli lors de l'assemblée publique du 10 décembre à 19h à l'Hôtel-de-Ville, à l'hôtel-de-ville sur les heures d'ouverture ou dans la boîte spéciale installée à la Coop d'alimentation. Vous pouvez également remplir le même questionnaire en ligne au petit-saguenay.com/vivre/affaires-municipales/budget.